



7 5 MARS 2019

## AVIS

### AUX MEDECINS GENERALISTES ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT ORGANISE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE EN DATE DU 23 Décembre 2018

Il est porté à la connaissance des Médecins Généralistes déclarés admis au concours de recrutement organisé par le Ministère de la Santé en date du 23/12/2018, que la séance d'affectation aura lieu le **Jeudi 04/04/2019 à 09 H à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé** à Rabat.

Les candidats admis audit concours sont priés de se présenter à la date et lieu indiqués munis **OBLIGATOIREMENT** de leur carte nationale d'identité et les pièces suivantes pour la constitution des dossiers de recrutement :

- 1- Trois exemplaires légalisés du diplôme de Doctorat en Médecine + (équivalence scientifique pour les diplômes délivrés à l'étranger conformément au bulletin officiel) ;
- 2- Trois photocopies légalisées de la Carte Nationale d'Identité;
- 3- Le casier judiciaire ou la fiche anthropométrique (ORIGINAL) daté de moins de 3 mois ;
- 4- Trois photocopies légalisées de l'attestation de baccalauréat pour les titulaires des diplômes délivrés à l'étranger.
- 5 - Une photo d'identité récente ;
- 6 - Un Spécimen de chèque (CHEQUE BARRE).

**Il convient de signaler que tout dossier incomplet ou présente une discordance entre les pièces ne sera accepté par l'Administration.**

### Cet avis tient lieu de convocation

Pour le Ministre de la Santé et par Délégation  
Le Directeur des Ressources Humaines

Signé : M. Rachid ESSEDIK

